[illegible] Président, le foule se presse autour de la voiture et le hurler de l'enfance ; pas une voiture dont [illegible] M. Kruger, le gouverneur de police est sorti [illegible] Kruger entre bientôt dans ses appartements et exprime le désir de demeurer seul pour un [illegible].

Tout le monde se retire.

### Les Réceptions

Marseille, 22 novembre. — A 2 heures, le Président reçoit encore les délégués attendant. La réception est retardée.

Le préfet des Bouches-du-Rhône arrive à l'Hôtel.

Le président Krüger est réveillé et le docteur Leyds lui présente ses fonctionnaires avec qui il s'entretient pendant vingt minutes.

L'entretien a été très cordial mais la visite fut sans courtoisie.

M. Flaissières, maire de Marseille, arrive ensuite avec M. Delmas, président du cabinet.

L'entrevue a duré un quart d'heure environ.

### Dîner improvisé

A trois heures moins cinq, au moment de commencer pour les réceptions officielles, M. Krüger dit en souriant :

« Est-ce que ces messieurs attendraient quelques instants ? J'ai faim. Je n'ai rien pris depuis ce matin.

On s'empresse de grand cœur à la demande du président et on lui demande de désigner son menu.

Il choisit la collation suivante :

Hors-d'œuvre variés
Côtelettes froides
Pâté de lièvre
Fromage et dessert

La collation terminée, le président gagne le grand salon de l'Hôtel Noailles et se met place dans un fauteuil placé à la cheminée.

### Allocution de M. Krüger

Le docteur Leyds et M. Thourel sont assis à côté de M. Krüger qui parle le premier.

« Je vous exprime mon reconnaissance, dit-il, je sais que vous êtes témoignages de sympathie m'adressent pas seulement à nos personnes, mais surtout à la cause des Boers.

» Vous aimez les Boers parce qu'ils défendent leur liberté et leur indépendance et je vois que pour vous, Français, la cause de la justice et du droit domine toutes les autres.

« La situation des Boers n'est pas désespérée au contraire. *Les faits ne nous dominent pas.* Ce qui nous domine c'est le nombre. l'invasion. Puisque nous avons la justice pour nous, nous avons espoir que le nombre sera vaincu par la justice. »

Notre confrère M. Des Houx a présenté la presse française, dans un petit discours éloquent.

Finissant ensuite les députés des Bouches-du-Rhône, les délégués du Conseil général, etc.

Un objet d'art acheté par les soins du Comité et représentant la *Défense du foyer*, est offert au Président.

### Les manifestations continuent

Les manifestations, pendant ce temps, redoublent dans la rue et de nombreux incidents se produisent.

En prévision des troubles, de nombreux mesures exceptionnelles ont été prises.

Des forces ont été demandées par le commissaire central afin d'empêcher des événements regrettables et dont les conséquences pourraient être des plus graves.

Cependant les acclamations ininterrompues saluent Krüger qui fait une seconde apparition au balcon.

Il salue la foule et prononce quelques mots qui ne perdent dans le vide.

Les acclamations redoublent, les chapeaux se lèvent.

### Graves incidents

Devant les bureaux de la compagnie péninsulaire, un grave incident se produit.

Quelques personnes ayant affirmé avoir entendu plusieurs coups de feu, des vitres des fenêtres de cet immeuble, un rassemblement considérable se forme devant l'immeuble dont les portes sont aussitôt fermées.

Mais les Marseillais, indignés, exigent que le drapeau français soit arboré.

Le directeur s'empresse d'obtempérer à ce désir.

La foule satisfaite venait de se retirer quand deux Anglais passant sur la Canebière, attirent l'attention par de nouvelles provocations.

Les témoins de cette scène, *furie-ix*, se précipitent alors et bousillèrent fortement les deux Anglais.

Chez-ci n'assurèrent leur salut qu'en se réfugiant dans l'immeuble de la Compagnie anglaise.

La bruit de cet incident s'étant répandu avec rapidité et l'attitude d'un certain nombre d'Anglais ayant soulevé l'indignation générale, on voulut enfoncer les portes de l'Hôtel du Louvre et de la Paix. De nombreuses escoudes d'agents parvinrent à repousser les manifestants.

Quatre individus qui sortaient vers six heures de l'Hôtel du Louvre et de la Paix ont été pris à partie par la foule qui avait cru voir dans cette attitude une provocation contre les manifestations boërophiles auxquelles elle se livrait.

Pour se soustraire aux coups, ils se sont sauvés dans un tramway qui passait mais ils furent rattrapés par la foule qui brisa à coups de pierre les vitres de la voiture et allait la prendre d'assaut quand les agents de la paix réussirent enfin à protéger les étrangers.

Aucune arrestation n'a été opérée.

### Le banquet

Marseille, 22 novembre. — Le président Krüger n'a pas pu assister au banquet qui était offert en son honneur.

A 7 heures, alors que chacun était à sa place le président a fait prévenir qu'il ne pourrait venir par suite de la fatigue qu'il éprouvait mais qu'il délégueait le docteur Leyds pour le représenter et qu'il le chargeait d'exprimer en son nom à la population marseillaise et à la France tout entière la sensibilité profonde de reconnaissance qu'il ressentait pour l'accueil chaleureux que les Français lui ont fait à son arrivée à cette terre républicaine.

Au dessert, M. Thourel, président du comité marseillais pour l'indépendance des Boers, a prononcé un toast dans lequel il a manifesté l'admiration que fait éprouver à tous le courage, le dévouement et le patriotisme du peuple boer.

Quel magnifique exemple, dit-il, le peuple boer et son président ont donné au monde. Depuis un an, ils ont, pour leur cause, vu de leurs armées, le sang de son sang, le cœur de ce cœur, c'est le plus bel acte que puisse accomplir un peuple libre.

Au dessus cette chose, il y a quelque chose qui appelle la grande discussion de ce monde et faire place à la force du droit.

Mais si jamais en Bien s'abattait sur la France, s'il nous arrivait malheur de nous, dont nous dire le plus grand malheur.

En terminant, M. Thourel hoit aux fonctionnaires et délégués de Transvaal et de l'Orange, à la presse, aux morts et à l'héroïque président Krüger.

### Toast de M. Krüger

Le président Krüger, par l'intermédiaire du docteur Leyds, a bu à la santé de M. Loubet et de la France.

Le docteur Leyds a donné lecture du toast suivant :

Je suis heureux de pouvoir boire à la santé du président de la République française, M. Loubet, et du gouvernement de la République.

Je bois mon verre à la prospérité de M. Loubet et du gouvernement de la République.

Je bois mon verre à la prospérité de la France et du gouvernement de la République.

Je bois mon verre à la prospérité de la France et du gouvernement de la République, qui ne tout pas que le fort opprime le faible.

De triples salves d'applaudissements ont salué la lecture de ce toast puis toute l'assistance a écouté debout l'hymne boer joué par la musique.

M. Paulet a donné ensuite lecture d'un discours de M. Guesin, ancien ministre de la justice.

Ce discours est un chaleureux appel à la population française en faveur des Boers.

M. Fischer, délégué de la République de l'Orange, *a dû à la série des toasts en remerciant* la France de l'affection toute particulière qu'elle a témoignée en faveur du peuple transvaalien.

## DÉPÊCHE DE KRUGER à M. Loubet

Le brait court qu'à peine entré dans les appartements qui lui étaient réservés à l'Hôtel de Noailles, M. Krüger a adressé au Président de la République une dépêche aussi volontairement réservée que le comporte la situation mais dans laquelle néanmoins il manifeste une satisfaction profonde. Car il adresse ses remerciements au Chef de l'État français pour l'accueil si sympathique des populations et la bienveillante courtoisie des autorités.

A l'Elysée et au Ministère de l'Intérieur on nous nous sommes présentés, on n'a pu nous donner confirmation de cette nouvelle.

### Le président Krüger et le gouvernement français

Le gouvernement, croyons nous, a eu à se préoccuper des conditions dans lesquelles le président Krüger serait reçu à Paris. On assure que les décisions prises seraient les suivantes : le gouvernement anglais n'ayant pas notifié aux puissances la déclaration d'annexion du Transvaal par lord Roberts, le président Krüger serait reçu comme un souverain étranger voyageant incognito. M. Loubet le recevra à l'Elysée, si le président Krüger exprime le désir de voir le chef de l'État français et le président de la République lui rendra la même pour sa visite, conformément au protocole.

# La Chambre

### SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 h. 10.

La Chambre continue la discussion du budget.

### L'ambassade du Vatican

**M. Sembat** demande une *réduction de 1.000 fr.* comme indication en faveur de la suppression du représentant du Vatican.

**M. Delcassé** combat l'amendement. Il fait remarquer que l'Allemagne et la Russie ont des ambassades auprès du Vatican. La France a avec le Vatican un pacte séculaire qui nécessite des relations quotidiennes. Tant que ce pacte subsistera, la représentation au Vatican doit avoir son l'éclat possible.

**M. Sembat** insiste. Puisqu'on dénonce tous les jours le parti clérical, il serait logique de commencer par supprimer l'ambassade.

*Par 299 voix contre 193, la Chambre refuse de* prendre en considération l'amendement de M. Sembat.

Les derniers chapitres du budget des affaires étrangères sont adoptés sans modification.

Successivement et sans grand débat la Chambre vote les budgets du commerce et de l'industrie (M. Beauregard, rapporteur) ; celui de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures (rapporteur, M. Muret) ; des travaux publics (rapporteur, M. Dubail).

### Le budget des conventions

#### VIF INCIDENT

On aborde *le budget des conventions* dont on rote sans débat plusieurs articles.

Tout d'un coup, **M. Massabuau**, excité par M. de Lanjuinais, *s'écrie que la Chambre n'est pas en* nombre (Bruit).

Quelques voix s'élèvent le contraire.

**M. Cochery**, *rétorque* — Personne n'a intérêt ici à retarder les travaux du Parlement. (Applaudissement à gauche)

Mais M. Massabuau insiste. (Bruit intense.)

*Plusieurs voix.* — Allez-vous en si cela ne vous va pas.

Le président. — Mais enfin, M. Massabuau, quel intérêt avez vous à *retarder le vote du budget ?* (Applaudissements.)

**M. Massabuau.** — Je réserve le droit de nos collègues absents (Exclamations), auteurs d'amendements ou inscrits sur les chapitres. (Nouvelles exclamations.)

**Le Président.** — L'ordre du jour n'a pas été modifié ; ils n'avaient qu'à être là. (Vifs applaudissements à gauche).

**M Massabuau** insiste une troisième fois et se plaint de ne pas entendre.

**M. Cochery**, président, — Il est vraiment extraordinaire que vous contestiez des chapitres sur *lesquels il n'y a ni orateurs inscrits ni amendements.*

Les derniers chapitres du budget des conventions sont adoptés.

### Le Budget de l'Intérieur

*On aborde le budget de l'intérieur.* Personne ne parle dans la discussion générale.

#### TUMULTE

Quand on arrive au chapitre 34 concernant les chemins vicinaux, **M. Massabuau** demande la parole. (Rire *exclamations, bruit*).

Il se plaint que le président ait escamoté une série d'articles. (Bruit prolongé. — Cris : à l'ordre !)

**Le Président.** — Je vous rappelle à l'ordre. Je ne pense pas que vous persistiez dans ce langage. Si Quelqu'un ici cherche à empêcher ou retarder le vote du budget, qu'il le dise. (Vifs applaudissements à gauche).

Le chapitre 38 (Asile des Quinze-Vingts est réservé).

On arrive au chapitre 39 (Subvention à l'asile de Charenton.)

A ce moment, de nombreux Ah ! et des rires se font entendre. Cri : **Massabuau !** Massabuau ! c'est le chapitre de Charenton.

On vote ensuite les chapitres jusqu'au 46.

La suite de la discussion est remise à demain matin.

La séance est levée à midi.

### SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La Chambre entre en séance à 2 h. 10.

Elle adopte en première délibération les projets de *lois ayant pour objet le rachat des con*cessions de chemins de fer de la Compagnie franco-algérienne et celui relatif à un supplément de récompenses à décerner à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900.

### *Les Conseils du travail*

**M Rouget** pose au Ministre du Commerce, qui l'ignore, une question relative à *donner relatif aux conseils de travail. Il lui reproche de n'être intégrés* du programme des démocrates chrétiens. Il critique ensuite le dépouillement fait du projet de loi relatif *à l'indemnité entre les patrons et les ouvriers.*

**M. Millerand**, ministre du commerce. — Le principe des conseils du travail est rejeté par la Chambre en discussion. Tout le monde est d'accord. Pourquoi ne pas adopter les propositions qui ne sont pas contraires aux conseils du travail ? Pour ce conformer aux vues du Conseil supérieur du travail.

*L'incident est clos.*

### Les bureaux de placement

La Chambre poursuit ensuite la discussion du projet de loi relatif sur le placement [illegible] du travail et organiser des bureaux de placement [illegible] Mr. Berry, rapporteur, demande l'adoption de l'art. 1er ainsi conçu : « A l'exception d'un délai de [illegible] les bureaux de placement [illegible] ouverts en vertu du décret du 25 mars 1852, » [illegible] M. Coutant, au nom du Chambre syndicale de 61 départements, réclame la suppression du bureau de placement qui est un [illegible]